

Réf : ML/2005/0121

12 juillet 2005

RACKHAM

- Fixation du prix d'OPO et du Placement
- Modification du calendrier d'introduction de RACKHAM
- Première cotation sur le Marché Libre le 18 juillet 2005
- Révocabilité des ordres transmis dans l'OPO

Complément à la note ML/2005/102 du 1^{er} juillet 2005

RACKHAM a informé Euronext Paris SA que **le prix définitif de l'OPO a été fixé à 3,55€**. En conséquence, les modalités de l'opération sont modifiées comme suit :

I – Modifications du calendrier

Le calendrier de l'opération est modifié de la façon suivante :

--Durée de l'OPO : jusqu'au 15 juillet 2005 à 17 heures
-Date de première cotation : 18 juillet 2005
-Début des négociations (*) : 22 juillet 2005

(*) Sous réserve de la délivrance du certificat du dépositaire.

II - Libellé et transmission des ordres

REVOCABILITE DES ORDRES

Les donneurs d'ordre qui souhaitent révoquer les ordres transmis jusqu'au 12 juillet 2005 inclus dans le cadre de l'OPO le feront auprès des intermédiaires qui ont reçu leurs ordres initiaux. Du 13 juillet au 15 juillet à 17h, de nouveaux ordres irrévocables pourront être transmis par les clients.

Les clients devront transmettre leurs ordres d'achat au plus tard le 15 juillet à 17h aux intermédiaires financiers. Leur validité sera limitée à la journée d'introduction et de première cotation soit le 18 juillet 2005. Les ordres sont exprimés en **nombre d'actions demandées**. **Les ordres devront être exprimés sans limitation de prix et sont réputés stipulés au prix de l'OPO. En conséquence, les ordres d'achat de la clientèle transmis jusqu'au 12 juillet 2005 inclus sont révocables jusqu'au 15 juillet 2005 avant 17h.**

Les intermédiaires financiers transmettront les ordres d'achat dont ils sont dépositaires au(x) membre(s) du marché de leur choix. Le 18 juillet 2005 à 10h00, au plus tard, les membres du marché transmettront à EURONEXT PARIS SA par télécopie (n° 01 49 27 16 00) un état récapitulatif des ordres d'achat dont ils sont dépositaires

Résultat de l'OPO : le résultat de l'OPO fera l'objet d'une notice publiée le 18 juillet 2005, précisant notamment le prix et le pourcentage de réduction qui sera éventuellement appliqué aux ordres ainsi que les conditions dans lesquelles se poursuivront les négociations sur Alternext à compter du 22 juillet 2005. L'ouverture des négociations dans le système NSC étant subordonnée à l'émission du certificat du dépositaire.

Les conditions de règlement livraisons seront précisées dans l'avis de résultat.

Code ISIN : FR0010215491

Mnémonique : MLRAC